HorizoNeuf
HN
Numéro 303

S' Vàlffer Bladel

Horizon Neuf

Edité par l'Association Loisirs et Culture

Juillet - Décembre 2021

HORIZON NEUF N° 303
Edition bilingue Juillet 2021
Directeur de publication : Monique Rosfelder
6 rue Muhlmatt – 67210 VALFF 03 88 08 20 96

Rédaction participative - Mise en page : Jérôme Bour - Emmanuelle van der Giessen
Crédits photographiques : associations et particuliers
Tirage en 600 exemplaires
Courriel : Horizonneuf.valff@orange.fr
Imprimerie : Commune de Valff

Photo de couverture : (Vue sur Valff, juillet 2020, photo J. Bour.)

Sommaire

Horizon paroissial 4

Horizon associatif 6

Horizon municipal 10

Horizon historique 22

Editorial

Avec l'arrivée des beaux jours et la perspective des «grandes vacances», comme l'on disait à l'époque, l'espoir d'une autre vie renaît petit à petit. La période que nous venons tous de traverser laissera probablement des traces, en ayant provoqué de nombreux regrets et frustations. Mais le plus dur à supporter vraisemblablement a été de ne pas pouvoir rencontrer ceux avec qui on avait l'habitude d'échanger.

La prochaine manifestation musicale «Clair de Nuit», programmée pour fin juillet début août, devrait signifier le redémarrage des activités des différentes associations qui y participeront. Gageons que ces moments de rencontre et de convivialité seront très appréciés et redonneront à tous l'envie d'organiser d'autres événements dont les associations de notre village ont le secret.

La rédaction souhaite à ses lecteurs un agréable été, baigné de rencontres et de tendresse. Continuez à bien prendre soin de vous et de ceux qui vivent à vos côtés !

Horizon paroissial

De quelques bienfaits réels et essentiels dus à la paresse et à la passivité

Dans notre vocabulaire occidental, le terme de « paresse » souffre encore de mauvaise presse. Au même titre que les mots et qualificatifs de fainéantise, passivité, nonchalance ou encore que les verbes paresser, « glandouiller », « buller », se la couler douce …

Et pourtant, la paresse s'avère être un besoin vital, physique et psychologique d'une importance capitale. Sans aucun doute est-ce la raison pour laquelle la plupart des grandes religions ont choisi d'instituer dans leur calendrier hebdomadaire une journée officielle de la paresse. … Songeons au shabbat chez les juifs, au vendredi pour les musulmans, au dimanche pour les chrétiens.

Pourquoi donc ce besoin vital si ce n'est que ce jour chômé vient, de fait, à limiter notre esclavage vis-à-vis de nos soucis quotidiens, qui plus est, à diminuer notre servitude à l'égard de réalités matérielles. Au fond, ce cadeau hebdomadaire d'un jour chômé a pour but, combien salutaire, de nous rapprocher de notre intériorité et de fortifier notre légitime et fière estime de nous-mêmes !

Pourquoi tant de personnes luttent-elles, hélas, contre ce besoin ? Avec quelque recul, ne serait-ce pas que pour ces infatigables, l'activisme, la sur-occupation, l'emploi du temps surchargé demeurent comme un médicament anesthésique ? Et ce, quand bien même, ils font signe de s'en plaindre par des expressions telles que « je nen peux pls », « j'ai pas le temps, « je suis épuisé ».

Peut-être aussi, pour d'autres, parce que l'activité frénétique leur permet d'éviter de réfléchir ou, plus sournoisement, les aide à fuir le face à face avec les autres et, davantage encore, avec eux-mêmes ? Tout cela pour sauvegarder soi-disant un équilibre psychologique bancal.

Voilà au demeurant de quoi nous interroger sur l'éducation moderne ! N'est-elle pas trop basée sur le remplissage, la stimulation constante, l'autonomie trop précoce, la performance, la réussite scolaire ? Le tout jusqu'à priver les petits de rêvasser, de s'ennuyer de paresser et d'accroître par là même le développement de leur intelligence et de leur imaginaire !

Dommage ! Car paresse et passivité nous invitent à dédramatiser les événements, à prendre de la distance à l'égard de nos passions. Dommage ! Car elles nous encouragent à la sérénité et à la patience, comme aussi à lâcher prise et à accepter quelquefois nos impuissances, à consentir à la réalité de notre vulnérabilité viscérale d'êtres humains !

Et toutes ces réflexions m'amènent à m'interroger sur le temps ! Le vrai temps n'est-il pas celui que nous perdons. Entendez le temps que nous prenons pour nous détendre, pour vivre avec les nôtres, les mille et une petites choses de notre quotidien, en apparence insignifiantes. Plus nous courrons après le temps, plus nous cherchons à en gagner ou à en économiser, ne courrons-nous pas le risque d'en manquer paradoxalement ? Osons donc honorer et habiter pleinement le temps présent et découvrir qu'il est, seul, le moment favorable pour respecter notre humanité et notre intégrité.

Francis Brigon

Conseil de Fabrique

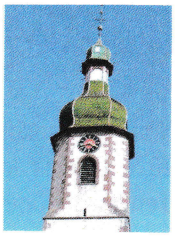

Le 10 avril 2021, le Conseil de Fabrique s'est réuni pour son assemblée annuelle.

Madame Marie-Anne MULLER n'a pas pu assister à cette réunion pour raison de santé. Elle avait auparavant informé le Conseil de sa démission du poste de présidente. Entrée au Conseil en 2010, elle a occupé le poste de présidente jusqu'en mars 2021. Le Curé et les membres du Conseil lui expriment leurs remerciements chaleureux pour toutes ces années de disponibilité et de responsabilité au service de la paroisse ; ils lui souhaitent également le courage nécessaire pour un prompt rétablissement..

Monsieur Claude ROSFELDER a également donné sa démission du Conseil pour fin de mandat. Entré au Conseil de Fabrique en 2002, il a toujours fait preuve d'un engagement continu au service de l'église de Valff. Le Curé et le Conseil lui expriment leur profonde gratitude pour toutes ces années de présence et de bénévolat au sein de la paroisse.

De nouveaux membres ont rejoint le Conseil de Fabrique de la paroisse. L'élection du nouveau bureau a eu lieu le 26 mai 2021 au presbytère.
Il se compose ainsi :

- Président : Monsieur Vincent HIRTZ
- Secrétaire : Madame Fabienne HATTERER
- Trésorière : Madame Marie-Jeanne SCHWARTZ
- Conseillers : Madame Angèle ROSFELDER
  Monsieur Marcel CLAUSS

- Référente de la paroisse-annexe de BOURGHEIM :
  Madame Christine BURGSTAHLER

Les intentions de messe sont à réserver chez la trésorière Marie-Jeanne SCHWARTZ.
Téléphone : 03.88.08.40.61.

Depuis le 1er janvier 2021, le tarif d'une messe avec intention a été fixé par l'Archevêché à 18.-€
Le tarif des funérailles ou de mariage est de 150.-€

Le Conseil de Fabrique lance un appel
afin de recruter des servants, servantes d'autel
ainsi que des lecteurs, lectrices.
Merci de vous adresser à Angèle ROSFELDER. Téléphone : 03.88.08.09.81.

Le Conseil de Fabrique remercie l'ensemble de la population de Valff et de Bourgheim pour la confiance témoignée lors des diverses célébrations et activités paroissiales.

Horizon associatif

Musique Alsatia

Nous avons stoppé nos répétitions, il y a plus d'un an, en pleine préparation de notre concert 2020. Depuis, le contexte sanitaire ne nous a pas encore permis de nous retrouver. Difficile d'envisager une répétition avec nos instruments à vents alors qu'on se promène tous masqués en ce moment.

Nous avions prévu un beau programme pour 2020 et les partitions n'attendent plus que nous. Même si le concert 2021 ne pourra avoir lieu faute de répétitions, nous espérons vivement pouvoir nous retrouver prochainement. D'autant plus que tous les musiciens et musiciennes sont impatients de faire vibrer la salle de répétition et les Valffois… .

Une répétition en plein air avec respect des gestes barrière pourrait éventuellement être envisagée prochainement si les conditions le permettent.

Avis aux amateurs de musique, débutant(e), ou confirmé(e), jeunes et adultes.
La date de la reprise des répétitions n'est à ce jour pas connue. Elles se passent les **vendredis** à Valff au **local des associations à 20h15.**
Pour tout renseignement merci de contacter notre présidente,
Mme Stéphanie Lesage au 06.13.86.18.15.

APP de Valff

L'été commence enfin après un printemps froid et pluvieux.
Les poissons prennent leurs aises dans notre belle gravière et les pêcheurs s'en donnent à cœur joie.

Malheureusement notre association n'a pu organiser aucune de ses manifestations depuis le début de l'année à cause des restrictions sanitaires, heureusement que nous avons pu vendre les cartes de pêche pour la gravière, ce qui nous permet de continuer à "vivre" presque normalement. Plus de 200 pêcheurs ont déjà pris leur permis cette année .
Merci à eux pour leur soutien !

Mais combien de temps cela va-t-il durer ? …

En effet l'accès à notre terrain de jeux va nous être enlevé prochainement. Nous n'avons à ce jour aucune garantie pour le futur, même si nous travaillons conjointement avec la mairie et le propriétaire de la gravière afin de trouver un compromis. Espérons que la fin d'année nous apportera les réponses à nos questions et nous apportera les solutions pour la pratique de la pêche à Valff.

En attendant l'ensemble du comité vous souhaite de bonnes vacances et une très bonne santé !

Au Jardin du Livre

le Jardin du Livre

au pied de l'église St Blaise

VALFF

soirées culture et musique
Entrée libre, plateau
En cas de pluie, l'église nous est ouverte
Parking rue du Château
Pensez à une petite laine, les soirées pouvant être fraîches
Contact : 03 88 08 21 09
site : lejardindulivre.fr

Programme 2021

Mardis du Wihr musique et culture à partir de 20 h

Mardi 20 juillet:« L'interreligieux en flânant au jardin » avec Philippe Ichter

Mardi 10 août:« Biodiversité, respecter la Création au jardin »

Clair de Nuit, le festival du pays de Barr
vendredi 30, samedi 31 juillet et dimanche 1er août
Durant cet événement, déambulation libre dans le jardin illuminé

Visites guidées gratuites
En juillet et août, chaque vendredi à 17h,
avec les illustrations du Hortus Deliciarum, rédigé au XIIème siècle au Mont Sainte-Odile

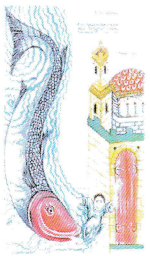

Nouveauté: activités gratuites pour les jeunes

15h 30 à 17h les **vendredis** 9 et 23 juillet
6 août et 20 août

-multiplier des plantes
-la vie dans le compost
-Landart
-histoires au jardin
-reconnaître les senteurs

Inscription au 03 88 08 49 88 ou 06 30 57 14 87

Donneurs de sang

Depuis le début de la pandémie, nous nous efforçons de maintenir nos quatre collectes de sang à Valff. L'année 2020 n'a pas permis de faire de collectes importantes, malgré les besoins toujours croissants de poches de sang pour les malades. Néanmoins, nous remercions un noyau de fidèles donneurs qui répondent toujours présents. Merci aussi à tous les nouveaux donneurs que nous accueillons à chaque collecte et que nous invitons à revenir pour étoffer ce précieux noyau.

Depuis notre dernière collecte de 2020 et la première de cette année, nous confectionnons à nouveau les collations servies à chacun après le don. En effet, nous savons que, malgré les gestes barrières et les distanciations à respecter, nos donneurs apprécient ce moment de convivialité.
Nous souhaitons à tous un très bel été, nous encourageons toutes les personnes en bonne santé à venir à nos deux prochaines collectes en septembre et novembre.

Merci également à toutes les personnes qui nous aident au bon déroulement des collectes.

FC Valff

En temps normal le FC Valff aurait dû fêter son 75 ème anniversaire cette année, c'est sans compter sur cette pandémie qui nous poursuit depuis plus d'un an et nous empêche de prévoir sereinement les semaines et mois à venir.

Pour la même raison nous avons dû annuler toutes les manifestations prévues depuis le début de l'année, inutile de préciser que cela impacte notre budget de manière significative. A ce propos nous avons d'ores et déjà arrêté la date du prochain loto qui aura lieu le **3ème dimanche du mois de janvier 2022** ainsi que la date du week-end festif avec le marché aux puces qui aura lieu le **3ème week-end du mois de mai 2022**.

Au-delà de cet aspect purement comptable, cette crise sanitaire affecte le moral de l'ensemble de la population par la diminution du lien social imposé par le confinement et cette absence de pouvoir se projeter dans un avenir plus ou moins proche.
Aussi, dès que nous avons eu l'autorisation de la ligue pour reprendre notre activité au mois de mars dernier, nous avons relancé les entraînements des jeunes en appliquant les préconisations demandées afin qu'ils puissent à nouveau retrouver une activité physique et l'esprit de groupe avec leurs coéquipiers.

C'est à ce moment qu'on se rend compte qu'au-delà de l'exercice physique, le sport d'équipe inclut également une dimension sociale et d'échange qui a toute son importance dans le développement des jeunes...et des moins jeunes aussi.

La prochaine saison est en train de se préparer et, si tout se déroule comme prévu, nous inscrivons deux équipes séniors et une équipe de super vétérans.
Du côté de l'entente des jeunes nous aurons au moins une équipe pour chaque catégorie d'âge et nous verrons évoluer au stade du FC Valff les équipes U7, U9, U15 et U18, cette dernière étant en cours d'élaboration au moment où nous rédigeons cet article.

En espérant que la saison prochaine puisse se dérouler sans problème.

Backstage

Après plus d'une année sans pouvoir partager notre passion en raison de la situation sanitaire, BACKSTAGE est ravi et impatient de reprendre le chemin de la scène.

Nous vous retrouverons le **lundi 5 Juillet** à Dambach-la-Ville à partir de 18H à l'occasion du marché paysan se déroulant dans la cité médiévale. Venez nombreux !

Amicale des Retaités

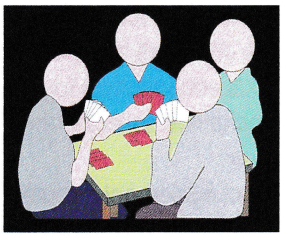

Après cette longue pandémie l' amicale des retraités espère reprendre son activité au courant de l' automne, si les conditions sanitaires le permettent. Les membres seront prévenus en temps utile. En attendant nous vous souhaitons une bonne santé.

Clair de rue

Clair de nuit

FESTIVAL
DE MUSIQUE
ET DES ARTS
DE LA RUE

CLAIR DE RUE

ITTERSWILLER / 25 JUIL.

- LA TRAPPE À RESSORTS
- BARDAF
- HOUPPZ THÉÂTRE
- CALLIGRAFF

CLAIR DE NUIT

VALFF / 30 JUIL. > 1ER AOÛT

MICHAEL JONES

ROBYN BENNETT
AURORE DE ST BAUDEL
THE SWINGING DICE
LISA DOBY
MOSSA ET ZOYA

ENTRÉE GRATUITE
> RÉSERVATION OBLIGATOIRE

+ d'infos sur :
clairderue.fr
clairdenuit.fr

un événement PAYS DE BARR

Horizon municipal

Séance du 18 janvier 2021 (en visio conférence)

Redevance Ordures Ménagères de la salle polyvalente
La prise en charge par la Commune des ordures ménagères de la salle polyvalente a été votée définitivement.

Dégrèvement de la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties
Suite à la sécheresse en 2020, un dégrèvement pour pertes de récolte a été mis en place sur les parcelles en prés de l'ensemble du Département du Bas-Rhin. Ce dégrèvement concerne 36 parcelles d'un montant variant de 1€ à 480 € pour un total de 2 410,00 €. La Commune reversera les différents montants à chaque loueur de la parcelle.

Fermeture de l'agence du Crédit Mutuel de Valff
Le Président et le Directeur des quatre agences locales du Crédit Mutuel des Landsberg, ont informé M. Le Maire de la fermeture de l'agence de VALFF fin 2021.

Piscine Ecole
Annulation les cycles de natation des écoles de Valff en raison des conditions sanitaires liées à la COVID.

Service Civique
Mme Lauryne HELLARD effectue un contrat de service civique de 7 mois dans les écoles de Valff du 01 Décembre 2020 au 30 Juin 2021, financé par l'Éducation Nationale.

Travaux de voirie
Suite à l'affaissement de la conduite d'assainissement dans le chemin vers la scierie et vu que l'ensemble de la conduite est poreux, le SDEA a prévu d'effectuer sur son budget, le remplacement complet de ces conduites.

Recensement
La population légale au 01 Janvier 2021 est de 1 396 habitants.

Redevance SDIS
Le Conseil d'Administration du SDIS a décidé de n'augmenter que de l'évolution de l'indice des prix à la consommation associé au projet de Loi des Finances pour 2021 qu'à hauteur de 0,6%. Le montant de la contribution de fonctionnement de 2021 pour la Commune de VALFF est de 15 262,60 €. Le coût par habitant est de 11,39 € pour 1 340 habitants. La contribution contingente incendie est de 10 547,14 €.

Coupe de sécurité
Un courrier émanant du Conseil Départemental a signalé à la Commune que des arbres dangereux ou penchés se trouvent dans la forêt de Valff vers Westhouse et a demandé de faire une coupe de sécurisation en urgence. Chose faite par la Commune et le courrier a été également transmis à tous les propriétaires le long de la route.

Adjudication de bois de chauffage du 09.01.2021
Les différents lots vendus représentent la somme de 1 000,00 €

Etat des lieux des besoins des familles
La Communauté de Communes du Pays de Barr va diffuser courant du mois de février auprès des familles du territoire, des collégiens et des lycéens, un questionnaire en vue de réaliser un diagnostic du territoire. Ce diagnostic doit permettre de définir avec justesse les besoins des familles ainsi que les actions à mener sur le terrain.

Séance du 15 mars 2021

Demande de subvention Association Foncière

M. Jean-Pierre VOEGEL, Président de l'Association Foncière de Valff, sollicite la Commune pour l'obtention d'une subvention pour l'aménagement du Chemin « Hagelweg ». Deux devis ont été demandés par l'AF et c'est l'Entreprise VOGEL TP de Scherwiller qui a été retenue.
Le Chemin sera refait sur 905 m, mais la demande de subvention ne concerne que 545 ml, partie également empruntée par la Commune pour l'accès à la décharge communale. Cette longueur sera réalisée en enrobé et le devis s'élève à 45 433,00 €.
L'Association Foncière sollicite la prise en charge de 50% de ce devis, soit un montant de 18 938,75 € HT et de 22 726,50 € TTC.
Les 360 ml restants sont pris totalement en charge par l'Association Foncière à hauteur de 25 185,60 € TTC.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a donné son accord pour la prise en charge de 50% des travaux,
soit 18 938,75 € HT – 22 726,50 € TTC

Attributions de compensation 2020

Compensation du Pacte Financier et Fiscal du territoire de Barr allouées à la commune : 106.586 €
Compensation de charges retenues : 32.890 €.

Entretien des terrains de football

Un défeutrage, une aération du sol, un apport de sable et un regarnissage sont conseillés sur les 2 terrains de football suite à l'étude de sol. l'Entreprise HEGE a été retenue pour effectuer cette opération pour la somme de 5 480,00 € HT soit 6 576,00 € TTC

Plantation et taille d'arbres sur la Rue Principale

A la demande de la Commission Fleurissement, la plantation de quatre arbres dans les quatre îlots devant l'école, (1 668,48 € HT soit 2 002,18 € TTC) et la taille des arbres, sera également effectuée (810,00 € HT soit 972,00 € TTC).

Label École Numérique 2020 : choix du prestataire

Suite à l'appel à projets « Label Ecole Numérique 2020 », la Commune de Valff a été retenue pour bénéficier d'un soutien financier de l'Académie de Strasbourg. L'académie s'engage à verser 50% des dépenses (plafonnées à 7 000,00 €) sur production de factures certifiées exactes.
Sont prévus :

- 7 ordinateurs (1 direction + 6 enseignants)
- 2 vidéoprojecteurs fixes
- 2 tableaux blancs sérigraphiés avec support mural réglable en hauteur
- 1 vidéoprojecteur mobile sans câble

Et le reconditionnement de la malle informatique existante + accessoires

La société SERV-INFO de Geispolsheim a été retenue après étude de deux propositions pour la somme de 13 013,77 € HT soit 15 616,52 € TTC

Commission d'Inscription sur les listes électorales

Le Tribunal Judiciaire de Saverne a désigné M. Roland HERRBRECH, membre titulaire et Mme Christine DENNY, membre suppléante, pour siéger à la Commission d'Inscription sur les listes électorales.

Fermeture maison d'hôtes Les Seraphins

M. Thierry WIRTH a fermé sa Maison d'Hôtes « Les Séraphins », (138 rue Principale à Valff) à compter du 1er février 2021.

Montant de la chasse
La somme de 8 200, 00 € a été affectée au paiement des cotisations foncières de l'Assurance Accidents Agricoles (délibération du 30.03.2015).

Marquage au sol
Les travaux sur le Rond-Point (Restaurant du Tilleul) vont être refaits par la Société AXIUM de COLMAR.

Inscription à l'école maternelle et primaire
14 enfants sont inscrits pour la rentrée prochaine en petite section maternelle et 3 nouveaux enfants pour l'école primaire.

Séance du 1er avril 2021

Approbation du compte Administratif Communal de l'exercice 2020
Approbation du compte administratif communal de l'exercice 2020 :

Excédent de fonctionnement	644.759,71 €
Excédent d'investissement	1.019.789,12 €
Excédent global de clôture	1.664.548,83 €

Adoption du Compte de gestion Communal du Receveur de l'exercice 2020.
Le Conseil Municipal ; après délibération, a adopté à l'unanimité le Compte de gestion du receveur pour l'exercice 2020 dont les écritures sont conformes à celles du compte Administratif pour le même exercice.

Vote des taux d'imposition des impôts locaux pour l'année 2021.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a fixé comme suit les taux d'imposition pour l'année 2021, taux qui sont en augmentation de 1% par rapport à 2020.

Vote du Budget primitif Communal de l'exercice 2021
Le Conseil Municipal a voté le budget 2021 arrêté comme suit ::

Section de fonctionnement - dépenses et recettes arrêtées à la somme de	2.017.719,42 €
Section d'Investissement - dépenses et recettes arrêtées à la somme de	3.942.000,00 €

Fixation des Taux d'Imposition des Impôts Locaux pour 2021
A compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes. En contrepartie, le taux TFPB 2020 du département (13,17%) est transféré aux communes. Par conséquent, le nouveau taux de référence 2020 de TFPB de la commune est de 19,77 % (soit le taux communal de 2020 : 6,60% + le taux départemental de 2020 : 13,17%).
Le taux départemental pour la TFPB a donc été intégré au taux communal.

Le Conseil a fixé le taux d'imposition pour l'année 2021 comme suit :
- La taxe foncière sur les propriétés bâties : 19,97 %
- La taxe foncière sur les propriétés non bâties : 29,82 %

Subventions aux associations
Une subvention de 200,00 € a été accordée aux 14 Associations locales Des subventions ont également été votées pour les associations ci-dessous, qui en feront la demande :
AGF du Bas-Rhin - Aides - Arahm - Amis du Mémorial - Association Art et Lumières - Fondation du Patrimoine - Prévention Routière - Croix-Rouge Française - Association Pèlerinage Tambov - Société d'Histoire et d'Archéologie - Souvenir Français - Barr Entr'Aide - Union Nationale des Combattants de Barr